

MOUVEMENT INTER-RÉGIONAL DES AMAP

PLAN D'ACTION

2020-2021



Mouvement 
Inter-Régional
des AMAP

MIRAMAP
58 rue Raulin, 69007 LYON
miramap.org

Version de travail soumise à l'AG du MIRAMAP et à enrichir des propositions issues des Rencontres Nationales des AMAP fév.2020
Ce plan d'actions met en évidence les principaux axes d'intervention autour desquels s'organisera l'action du MIRAMAP en 2020-2021.

Le Mouvement Inter-régional des AMAP

Plan d'action 2020-2021

- p. 3 Introduction
- p. 4 Zoom sur quelques projets et actions
- p. 7 Récapitulatif des projets 2020-2021 du MIRAMAP au regard du Projet Stratégique

Ce rapport n'est pas une liste exhaustive des actions à venir en 2020-2021. Il met en évidence les principaux axes d'intervention autour desquels s'organisera l'action du MIRAMAP en 2020-2021.

Introduction

.....

Le projet stratégique du Mouvement des AMAP 2020-2025 est un guide commun pour orienter l'action à toutes les échelles dans les territoires : dans son AMAP, son territoire et réseau et aussi à l'interrégional.

Pour le MIRAMAP, il se décline et se traduit par un plan d'action 2020-2021. Nous avons donc fait l'exercice de traduire en actions interrégionales les orientations et objectifs que portent le Projet stratégique.

Si nombre d'actions s'inscrivent dans la continuité des travaux collectifs engagés les années précédentes, certaines prendront de l'ampleur ou s'inscriront dans une autre approche compte tenu de la nécessaire articulation entre les différentes modalités d'organisation collective.

Ce rapport se présente comme une version de travail, la présentation des actions 2020-2021 est donc succincte. En effet, les propositions collectives issues des ateliers de la Rencontre Nationale des AMAP des 7, 8 et 9 février 2020 à Villarceaux viendront alors enrichir l'élaboration de ce plan d'actions interrégional.

Par ailleurs, ce document permet de présenter les principales actions pour lesquels le MIRAMAP est en capacité de mobiliser des moyens et qui relèvent spécifiquement des missions du MIRAMAP :

- + **Le lancement et l'animation-coordination du projet stratégique** du Mouvement des AMAP.
- + **L'organisation de la Rencontre Nationale des AMAP** des (7), 8 et 9 février à la Bergerie de Villarceaux, la valorisation des travaux menés ces 3 journées et la définition du cadre d'organisation des futurs "Rencontres du Mouvement des AMAP".
- + **La réouverture du chantier autour de la Marque 'AMAP'**, coordonné par la 'Commission éthique et juridique'.
- + **La transformation de la vie associative du MIRAMAP** en articulation avec la gouvernance mise en place pour la mise en œuvre du Projet Stratégique.
- + La poursuite de l'animation du **chantier de partage d'expériences en AMAP** et de la médiathèque numérique participative **AMAP'artage**.

Les missions du MIRAMAP

- renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun), et le soutien de démarches de garantie de cette éthique sur les territoires,
- mutualiser les expériences et les pratiques,
- assurer la représentation des AMAP au niveau national,
- développer une souveraineté alimentaire locale par la réalisation d'actions en partenariat avec les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation, de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'éducation populaire, au niveau national et international.



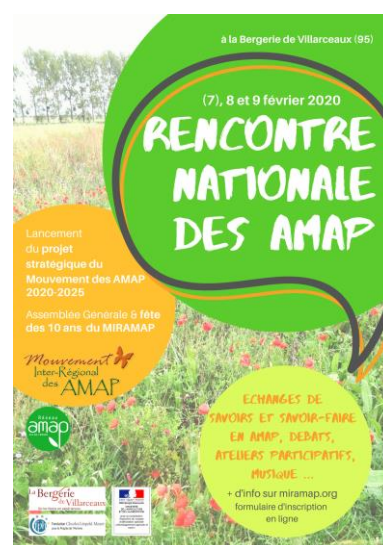
Zoom sur quelques projets et actions

★ La Rencontre Nationale des AMAP (7), 8 et 9 février 2020, la fête des 10 ans du MIRAMAP et le lancement de la mise en œuvre du projet stratégique du Mouvement

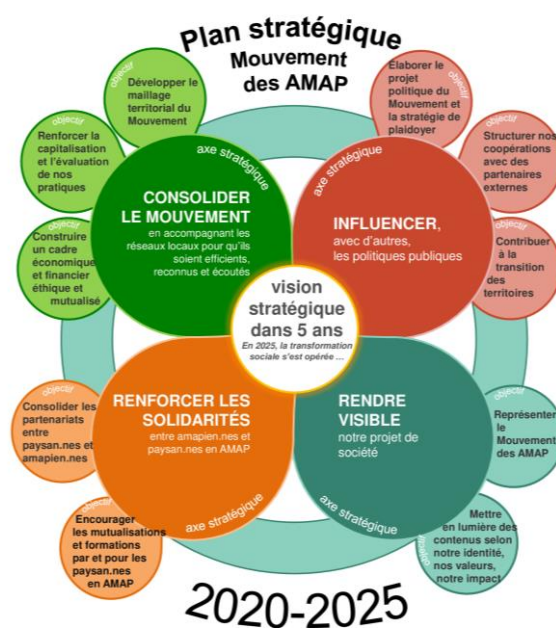
Chaque Rencontre des AMAP est un moment privilégié pour se rencontrer, partager des savoirs et expériences entre membres des AMAP des 4 coins de France et construire des projets communs.

Cette année, la rencontre a une teinte particulière car c'est aussi le lancement du projet stratégique 2020-2025, l'Assemblée Générale du MIRAMAP et la célébration de ses 10 ans.

Si l'organisation d'un tel évènement mobilise et demande une coordination importante, les suites de ces rencontres s'annoncent tout aussi dynamiques.



- + **Bilan et Actes** / Après chaque rencontre nationale, il y a le temps du **bilan et de la réalisation des Actes des rencontres** et leur valorisation dans le Mouvement afin de partager plus largement encore les fruits des travaux collectifs sous forme d'articles notamment et d'une lettre d'information.
- + **Valorisation de 10 ans d'action du MIRAMAP** / Comme cette année ce sont aussi les 10 ans du MIRAMAP, une partie des travaux de recherches historiques et recueil de témoignages réalisés lors de la Rencontre pourra être valorisée par la suite.
- + **ANIMATION-COORDINATION DU PROJET STRATÉGIQUE** / C'est surtout l'animation et la coordination du projet stratégique – avec la transformation de la vie associative du MIRAMAP qui va mobiliser l'équipe du MIRAMAP.



★ Les enjeux de la garantie de l'éthique dans le Mouvement des AMAP

Dès la création du MIRAMAP en 2010, la question de la garantie de l'éthique des AMAP a été posée comme enjeu et objet particulier de travail du MIRAMAP. Rappelons ici une de ses 4 missions : *renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune (la Charte des AMAP et le Socle Commun), et le soutien de démarches de garantie de cette éthique sur les territoires.*

Parmi les nombreux travaux animés par le MIRAMAP pour contribuer à cette fin, le chantier participatif de réécriture de la Charte des AMAP mené en 2012 et 2014 a permis de redéfinir collectivement les valeurs et engagements pour l'avenir des AMAP.

Par la suite, 2 chantiers ont démarré :

- + **1 chantier autour de l'amélioration des pratiques en AMAP** avec le déploiement d'échanges interrégionaux autour des pratiques d'accompagnement des AMAP et les dispositifs d'évaluation participative et les mutualisations de ressources pédagogiques [2014-2016] ; avec ensuite le chantier de **partage d'expérience** invitant à structurer la circulation des savoirs et savoir-faire en AMAP [2016-20...]
- + **1 chantier autour de la marque 'AMAP' et les besoins juridiques** plus généraux a aussi démarré en 2014 avec le transfert de la marque AMAP d'Alliance Provence (ancien nom du Réseau Les AMAP de Provence) au MIRAMAP et un groupe de travail autour des questions juridiques [2014-2016]

En 2020, il apparaît nécessaire de reprendre le travail collectif pour bâtir des principes et positionnements communs et coordonnés autour de la garantie de l'éthique des AMAP, en adoptant une posture réflexive, ouverte et créative pour accompagner l'évolution du Mouvement des AMAP.

→ L'accompagnement à l'amélioration des pratiques en AMAP en questions

- + **L'organisation de 2 ateliers autour du sujet 'Faire vivre la Charte des AMAP en questions'** lors de la Rencontre Nationale des AMAP les 8 et 9 février 2020 a pour but de réaffirmer nos fondamentaux en AMAP ainsi que d'explicitier les sujets et questionnements que les participants à ces rencontres ont au regard de la Charte des AMAP et notamment vis à vis de pratiques qui mettent 'en tension' le modèle AMAP et par conséquent, les pratiques d'accompagnement des réseaux d'AMAP. Il s'agira aussi de prendre le temps de l'écoute mutuelle, de l'analyse et de la qualification de 'ces tensions' et travailler les réponses collectives possibles à apporter et co-construire en 2020-2021.
- + **Cet atelier ouvre une nouvelle étape de travail interrégional à mener entre 2020 et 2021 sur l'accompagnement à l'amélioration des pratiques en AMAP.**

→ Réouverture du chantier autour de la Marque 'AMAP', coordonné par la 'Commission éthique et juridique'

Suite à l'identification de différents besoins en 2018 sur les questions juridiques, une Commission éthique et juridique (E&J) s'est structurée en 2019 au MIRAMAP afin de reprendre l'analyse des problématiques générales autour de la garantie de l'éthique en AMAP – les besoins juridiques amenant à de nombreuses réflexions éthiques sur l'accompagnement des AMAP.

La Commission s'est aussi saisie de certains dossiers spécifiques liés à des acteurs extérieurs au Mouvement des AMAP dont certains usages qu'ils faisaient du terme et donc de la marque AMAP (déposé à l'INPI et propriété du MIRAMAP) nous questionnaient fortement.

La commission E&J propose de relancer un chantier interrégional autour de la marque AMAP démarré en 2014 avec l'adoption en AG du MIRAMAP du transfert de la marque d'Alliance Provence au MIRAMAP. L'enjeu étant de clarifier les stratégies de gestion de la marque AMAP que ce soit 'en interne' au Mouvement des AMAP [articulation avec les travaux à mener autour de l'accompagnement à l'amélioration des pratiques - cf ci-dessous] et 'en externe' au Mouvement : vers un règlement d'usage de la marque AMAP, vers une transformation de la marque actuellement 'individuelle' en marque 'collective'.

[Voir en annexe, la note de présentation de la Commission et d'intention autour de la Marque AMAP]

Pour engager plus collectivement le travail, elle propose :

- + un temps d'information/échange dédié à ce sujet lors de l'Assemblée Générale du MIRAMAP le 9 février 2020
- + que s'organise par la suite une journée d'échange/formation réunissant des membres de la commission et d'autres membres de réseaux d'AMAP et d'AMAP afin d'approfondir la connaissance et compréhension de ce qu'est une marque - en général -, et pouvoir élaborer nos propres lignes d'actions à engager autour de la marque AMAP. S'appuyer sur des personnes ressources compétentes et des partenaires, comme la Fadem ou Nature et Progrès, paraît indispensable.

★ AMAP POUR TOUTES ET TOUS : bâtir des propositions communes pour renforcer les solidarités

'AMAP pour tous', tel était le nom d'un groupe de travail qui s'était formé lors de la création du MIRAMAP, il y a 10 ans. A quasiment chaque Rencontre nationale des AMAP, ce sujet a été discuté, des expériences échangées, des ambitions collectives proposées. La Charte des AMAP porte le principe n°3 des AMAP 'une alimentation de qualité et accessible'.

La coordination de travaux collectifs à l'échelle nationale a démarré en 2019, en articulation avec les partenaires dans les territoires ou nationaux. [Lire le rapport d'activités 2019 du MIRAMAP].

Plusieurs propositions concrètes ont été formulées pour 2020-2021 :

- + **Poursuite et structuration d'un groupe de travail inter-régional** autour de ces enjeux-là et en articulation avec l'axe 'plaidoyer' du projet stratégique.
 - **Faire connaître et renforcer les travaux en cours menés dans certains territoires et réseaux d'AMAP.** Dans le cadre des élections municipales de mars 2020, il est possible d'agir dans son territoire.
 - **Poursuivre le recueil d'expériences d'initiatives des AMAP et des Réseaux d'AMAP**
 - **Développer des actions pédagogiques pour nourrir les réflexions collectives et l'action des AMAP et des réseaux d'AMAP** (organiser un atelier lors de la Rencontre nationale du 7 au 9 février 2020... vers un kit à destination des AMAP ?)
- + **Poursuivre les coopérations avec des partenaires nationaux du MIRAMAP**, notamment en poursuivant les coopérations avec le GT 'sécurité sociale alimentaire' et le GT alimentation d'InPACT et en s'alliant à d'autres organisations engagées pour la dignité et contre la pauvreté.

Récapitulatif des projets 2020-2021 du MIRAMAP au regard du Projet Stratégique



.....

Déclinaison des actions du MIRAMAP en 2020-2021 pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Développer le maillage territorial du Mouvement	
<i>Cultiver des pratiques associatives participatives</i>	La transformation de la vie associative du MIRAMAP en articulation avec la gouvernance de la mise en œuvre du projet stratégique est un chantier qui s'inscrit pleinement dans cette recherche de pratiques collectives participatives.
<i>Accompagner la création et le développement de réseaux et d'AMAP</i>	Soutien à l'émergence de dynamiques de réseaux d'AMAP dans les territoires par la mise en liens des personnes, le partage et le développement d'outils qui facilitent la mise en réseau, la mutualisation sur les démarches de création d'AMAP et accompagnement des AMAP et la poursuite des travaux autour de l'amélioration des pratiques. <i>2 réseaux sont en émergence : régions Centre et Bourgogne</i>

	<p><i>Franche Comté, et des intentions sont exprimées dans d'autres territoires...</i></p> <p>Développement et appropriation de Clic'AMAP, comme facilitateur de "gestion" des AMAP et de mise en réseau. Un travail important est prévu autour de la gouvernance de cet outil avec la rédaction d'une charte d'utilisation du code et l'adaptation de la licence open source.</p>
Renforcer la capitalisation et l'évaluation de nos pratiques	
<p><i>Faire vivre la charte des AMAP en suscitant l'intérêt pour l'évaluation et l'amélioration continue des pratiques</i></p>	<p>Ré-ouverture du chantier 'Faire vivre la charte des AMAP: l'accompagnement des AMAP en questions' pour mutualiser les démarches pédagogiques et travailler à des positionnements communs (enjeu de cohérence) vis à vis de nombre de situations qui posent questions (ex: artisans non paysan, groupement d'achat... la liste est longue) [à lier avec les travaux de la commission éthique et juridique]. Organisation d'une rencontre-formation au cours de l'année 2020.</p> <p>Mise en réseau avec les CSA (via URGENCI) et avec d'autres partenaires qui soutiennent l'agro-écologie paysanne. Concrètement il s'agira de : valoriser les réalisations et livrables du projet EAtingCraft qui s'est terminé en 2019; s'impliquer dans la création d'un réseau français des Systèmes Participatifs de Garantie (SPG), participer à la pré conférence internationale sur les SPG organisée par l'IFOAM, Nature et Progrès et le CIRAD le 21 septembre 2020 à Rennes - en amont du Congrès Internationale de la bio.</p>
<p><i>Développer et mutualiser les formations</i></p>	<p>Les échanges et mutualisations entre réseaux sur les formations sont à renforcer en 2020 : formations auprès des amapien.nes, des paysan.nes en AMAP ou porteurs de projet à l'installation, mais aussi d'autres publics tels que les scolaires, étudiants, acteurs socio-éducatif, ... et sur différentes thématiques.</p>
<p><i>Partager les retours d'expériences et les outils existants à travers AMAPartage.fr</i></p> 	<p>Passer à la 2ème vitesse pour une appropriation et une alimentation régulière d'AMAPartage.fr. Cela représente un travail important car la dynamique de publications est à lancer durablement.</p> <p>Mettre l'accent sur les thèmes spécifiques de capitalisation suivants : accessibilité alimentaire, place et rôle des AMAP dans les territoires, accompagnement à la création d'AMAP, création de réseaux d'AMAP, accompagnement des paysans en AMAP, la solidarité en cas d'aléas de production.</p>
Construire un cadre économique et financier éthique et mutualisé	
<p><i>Etudier différents modèles économique et financier par lesquels les réseaux d'AMAP pourraient se consolider</i></p>	<p>Réalisation d'une 1ère étude des opportunités de modification du montage économique et de leur faisabilité, avec l'appui d'experts (à voir suivant le budget à y consacrer)</p> <p>Organisation d'une rencontre-formation sur les questions économiques et financières en juin 2020.</p>
<p><i>Renforcer la mutualisation autour des campagnes d'adhésion aux réseaux</i></p>	

**RENFORCER LES
SOLIDARITÉS**
entre amapien.nes et
paysan.nes en AMAP

Déclinaison des actions du MIRAMAP en 2020-2021 pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Consolider les partenariats entre paysan.nes et amapien.nes	
<i>Sensibiliser les amapien.nes aux enjeux du monde paysan et aux possibilités d'action</i>	<p>Poursuite du relai de campagnes d'information et de mobilisation de nos partenaires (ex : semaine pour les alternatives aux pesticides, fête des possibles, campagne bio local, c'est l'idéal)</p> <p>Démarrage de coopérations autour de la réalisation d'un nouveau projet de bande dessinée "Paysan.ne.s, pourquoi pas moi ?"</p>
<i>Développer les différentes formes de soutien financier aux paysans en AMAP (cagnottes solidaires notamment)</i>	Animation des échanges entre les cagnottes solidaires existantes et soutien à l'émergence de nouvelles cagnottes.
<i>Accompagner les AMAP dans la résolution de leurs difficultés par des échanges et l'analyse des pratiques</i>	<p>Animation d'échanges interrégionaux autour des pratiques d'accompagnement des AMAP – valorisation des travaux pédagogiques menés dans les territoires (<i>exemple : fiche-expérience sur les ateliers menés par Ladp sur la 'prévention et résolution des conflits en AMAP)</i>)</p> <p>Réflexions autour de la création d'une foire aux questions sur amapartage.fr permettant de partager des analyses de situations et les solutions qui ont été trouvées.</p>
Encourager les mutualisations et formations par et pour les paysans en AMAP	
<i>Favoriser le développement des échanges de savoirs et savoir-faire entre paysans en AMAP</i>	<p>Finalisation et partage des travaux et des livrables réalisés dans le cadre du stage de Jonathan Thunin en mission au MIRAMAP en 2019.</p> <p>Organisation d'échanges interrégionaux autour des méthodes participatives d'animation d'échanges entre pairs dans les territoires – poursuite des mutualisations notamment sur les journées inter-paysan.nes en AMAP.</p>
<i>Accompagner les porteurs de projet d'installation en AMAP</i>	<p>Partage des travaux et livrables réalisés au sein d'InPACT sur l'installation/transmission.</p> <p>Animation d'un atelier sur l'installation/transmission lors de la rencontre nationale d'InPACT</p> <p><i>Les propositions issues des ateliers lors de la Rencontre nationale viendront préciser le champ d'action à déployer en 2020.</i></p>



Déclinaison des actions du MIRAMAP en 2020-2021 pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Élaborer le projet politique du Mouvement et la stratégie de plaidoyer	
<i>Rédiger un "Manifeste du Mouvement des AMAP"</i>	<p>Tout est à définir pour ces 2 actions phares, en s'appuyant sur les expériences passées et notamment sur la campagne déployée par les réseaux IDF et AURA pour les municipales 2020.</p> <p>Une rencontre-formation est à envisager au cours de l'année 2020.</p>
<i>Co-construire une stratégie et mettre en œuvre une démarche de plaidoyer qui nous est propre</i>	
Structurer nos coopérations avec des partenaires externes	
<i>Renforcer l'implication dans les réseaux InPACT</i>	<p>Poursuite de la co-présidence du pôle InPACT national assurée par Elisabeth Carbone, administratrice du MIRAMAP. Les liens se renforcent et une implication est prévue sur : les actions de plaidoyer avec une formation prévue, le groupe de travail "Alimentation" et sur la vie associative en générale (réunions fréquentes).</p>
<i>Identifier de nouveaux partenaires</i>	<p>Plusieurs partenariats européens sont en discussion, la suite du projet "Voices for CSA" notamment.</p>
Contribuer à la transition des territoires	
<i>Encourager les AMAP et les réseaux à être force de propositions</i>	<p>Poursuite des mutualisations engagées en 2019 dans le cadre des mobilisations pour les municipales de mars 2020.</p> <p>Poursuite des travaux engagés entre 2018 et 2019 sur le rôle des AMAP et des réseaux dans le développement des Projets alimentaires territoriaux</p>



Déclinaison des actions du MIRAMAP en 2020-2021 pour contribuer à cet axe stratégique et aux objectifs opérationnels

Représenter le mouvement des AMAP	
<i>Clarifier l'organisation de la représentation du mouvement</i>	Poursuite des travaux engagés par la commission 'représentation et partenariats' du MIRAMAP.
<i>Valoriser les données quantitatives et qualitatives sur le Mouvement des AMAP</i>	Finalisation et partage des travaux réalisés dans le cadre du stage de Jonathan Thunin notamment autour des données statistiques en AMAP. Partage de résultats d'études menés dans certains territoires et réseaux notamment sur les paysan.nes en AMAP.
<i>Former des "ambassadeurs/drices"</i>	
Mettre en lumière des contenus selon notre identité, nos valeurs, notre impact	
<i>Définir une stratégie de communication</i>	<i>Les propositions issues des ateliers lors de la Rencontre nationale viendront préciser le champ d'action à déployer en 2020.</i>
<i>Définir une identité visuelle commune</i>	
<i>Organiser un évènement commun déclinable dans tous les territoires comme AMAP en fêtes</i>	Définir les suites à donner à l'évènement "AMAP en fêtes"
<i>Identifier au fur et à mesure les besoins en termes de communication issus des différents chantiers et créer les outils adaptés</i>	Réalisation d'un bilan des actions des 5 dernières années pour le Ministère de l'Agriculture avec un fort enjeu autour des fonds Casdar/ONVAR Edition de 4 lettres d'information du MIRAMAP

Mouvement Inter-Régional des AMAP

58 rue Raulin / 69 007 Lyon / 04 81 91 60 51- 06 18 99 77 80

contact@miramap.org

miramap.org

Le MIRAMAP est partenaire ou relai de campagnes de mobilisation :



Le MIRAMAP est membre de :



Partenaires financiers :

